

**GENERALE DE MANUTENTION PORTUAIRE  
GMP**

**Société Anonyme au capital de 4.372.500 euros  
Siège social : Avenue du 16<sup>ème</sup> Port  
76600 Le Havre**

**RCS Le Havre B 306 215 526**

Ci-après désignée par « la Société » ou « GMP »

**PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
En date du 30 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin à 14 heures, l'assemblée générale de la Société (l'« Assemblée »), s'est réunie avenue du 16<sup>e</sup> port au HAVRE (76600), à la suite de la convocation qui leur a été faite par le président du conseil d'administration (le « Conseil d'Administration »).

L'Assemblée procède à la composition de son bureau.

Monsieur Louis JONQUIERE préside la séance en tant que président du Conseil d'Administration (le « Président »).

Monsieur Martin MASSON, présent et acceptant, est nommé scrutateur.

Monsieur Kristoff TORFS est désigné comme scrutateur et secrétaire de la séance.

Le cabinet E&Y et autres, commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président communique à l'Assemblée la feuille de présence dont il résulte que 1 actionnaire, représentant 291 500 actions, sur les 291 500 actions composant le capital social est présent.

Le Président constate que l'Assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est légalement constituée et peut valablement délibérer.

Il dépose alors sur le bureau pour être mis à la disposition des actionnaires :

- un exemplaire des statuts de la Société,
- le registre des délibérations des assemblées générales,
- copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire,
- copie de la lettre de convocation adressée sous la forme recommandée aux commissaires aux comptes avec le récépissé postal,
- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration,
- les rapports des commissaires aux comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés,
- la copie des documents adressés aux actionnaires sur leur demande.

Le Président rappelle à l'Assemblée que l'ensemble de ces pièces ont été tenues à la disposition des actionnaires dans les délais prescrits par la loi. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est rappelé l'ordre du jour de l'Assemblée :

*De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :*

1. Examen et approbation des comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 ;
2. Affectation du résultat ;
3. Dépenses visées à l'article 39-IV du CGI ;
4. Approbation des conventions relevant de l'article L 225-38 et suivants du CC ;
5. Fixation des jetons de présence ;
6. Nomination d'un nouvel administrateur ;
7. Remplacement d'administrateurs ;
8. Pouvoirs pour formalités.

*De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire :*

9. Prorogation de la durée de la société ;
10. Modification de l'article 5 des statuts ;
11. Pouvoirs pour formalités

Le Président donne alors lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Après que monsieur le Président, au nom du Conseil d'Administration, ait fourni toutes explications sur les questions posées, il est procédé au vote des résolutions suivantes :

## RESOLUTIONS SOUMISES AUX CONDITIONS DE QUORUM ET DE MAJORITE DES ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

### Première résolution

#### ***Examen et approbation des comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024***

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et se soldant par un bénéfice de 19 912 584 €.

En conséquence, l'Assemblée donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée** à l'unanimité.

**Deuxième résolution**  
***Affectation du résultat***

Après avoir pris acte que :

- Le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à 19 912 584 €
- Le rapport de gestion du Conseil d'Administration recommande d'affecter ce bénéfice en report à nouveau.

L'Assemblée décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soit un montant de 19 912 584 €, en dividendes.

Le dividende ressort ainsi à 68,3107512864 € par action et sera payé à compter de ce jour.

Ainsi les capitaux propres après affectation du résultat se présenteront de la manière suivante :

- Capital social :	4 372 500 €
- Réserve légale :	437 251 €
- Autres réserves :	36 735 €
- Report à Nouveau	<u>74 078 649 €</u>
- => Capitaux propres	<u>78 925 135 €</u>

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, un dividende a été versé à Portsynergy Projects s'élevant à 85.763 € pour chacune des 291 500 actions (montant total : 25 000 000 euros).

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, un dividende exceptionnel a été versé à Portsynergy Projects s'élevant à 68.610 € pour chacune des 291 500 actions (montant total : 20 000 000 euros).

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, un dividende a été versé à Portsynergy Projects s'élevant à 74.784 € pour chacune des 291 500 actions (montant total : 21 799 616 euros).

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée** à l'unanimité.

**Troisième résolution**  
***Dépenses visées à l'article 39-IV du CGI***

L'Assemblée donne acte de ce que durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 le montant des charges non déductibles visées à l'article 39-IV du CGI est de 34 903€.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée** à l'unanimité.

**Quatrième résolution**  
***Approbation des conventions relevant des articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce***

Après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions relevant des articles L225-38 et suivants du code de commerce, conclues ou poursuivies durant l'exercice, l'Assemblée, approuve purement et simplement ces conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée** à l'unanimité.

**Cinquième résolution**  
**Fixation des jetons de présence**

L'Assemblée approuve la proposition de ne verser aucun jeton de présence au Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée** à l'unanimité.

**Sixième résolution**  
**Nomination d'un nouvel administrateur**

L'Assemblée, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer pour six ans, en qualité de nouvel administrateur :

*Monsieur KHO Fwan Kie*  
*Né le 2 septembre 1958 à Manokwari (Indonésie)*  
*De nationalité Néerlandaise*  
*Demeurant Jan Witkampstraats 2 3065 NA Rotterdam, Pays-Bas*

jusqu'à l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2030.

Monsieur KHO Fwan Kie, par courrier séparé, a déclaré accepter le mandat d'administrateur de la Société et n'être atteint d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer de telles fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée** à l'unanimité.

**Septième résolution**  
**Remplacement d'administrateurs**

L'Assemblée prend acte de la démission de Madame Chengguang LU de son mandat d'administrateur et lui donne quitus de l'exécution de son mandat.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement

Monsieur LUI Kwan Chi,  
né le 14 février 1988 à HONG KONG,  
de nationalité Chinoise  
demeurant 3817 China Merchants Tower, Shun Tak Centre, 168-500 Connaught Road Central, Hong-Kong.

en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de ce jour et pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Monsieur LUI Kwan Chi, par courrier séparé, a déclaré accepter le mandat d'administrateur de la Société et n'être atteint d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer de telles fonctions.

L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Dong GUI de son mandat d'administrateur et lui donne quitus de l'exécution de son mandat.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement

Monsieur HAN Zhiqiang,  
né le 22/08/1966 à NEI MONGOL,  
de nationalité Chinoise,  
demeurant China Merchants Port Building, No.1, Gongye 3 Road, Shekou, Shenzhen, 518067 Chine,

en qualité de nouvel administrateur de la Société à compter de ce jour et pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Monsieur HAN Zhiqiang, par courrier séparé, a déclaré accepter le mandat d'administrateur de la Société et n'être atteint d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer de telles fonctions.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée** à l'unanimité.

**Huitième résolution**  
***Pouvoirs pour formalités***

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités prescrites par la législation et la réglementation en vigueur.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée** à l'unanimité.

RESOLUTIONS SOUMISES AUX CONDITIONS DE QUORUM ET DE MAJORITE DES ASSEMBLEES  
GENERALES EXTRAORDINAIRES

**Nouvième résolution**  
***Prorogation de la durée de la société***

L'Assemblée constate que la durée de la Société arrive à expiration le 18/07/2026 et décide de proroger la durée de 99 ans, soit jusqu'au 18/07/2125.

Cette résolution, mise aux voix, est **adoptée** à l'unanimité.

**Dixième résolution**  
***Modification article 5 des statuts***

L'Assemblée, comme conséquence de l'adoption de la résolution précédente, décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société et de le remplacer comme suit :

***Article 5 – DUREE – ANNEE SOCIALE***

*1 – La durée de la Société avait été fixée à 50 années à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce et des sociétés, sauf cas de prorogation et de dissolution anticipée.*

*Par décision de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2025, il a été décidé de proroger la durée de la Société de 99 ans, soit jusqu'au 18/07/2125.*

*2 – L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Onzième résolution**  
***Pouvoirs pour formalités***

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités prescrites par la législation et la réglementation en vigueur.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Le Président rappelle aux actionnaires que le rapport de gestion, le tableau des résultats financiers et les annexes sont tenus à leur disposition Avenue du 16<sup>ème</sup> port, 76600 LE HAVRE.



Louis JONQUIERE  
Président du Conseil d'Administration



Kristoff TORFS  
Scrutateur et secrétaire



Martin MASSON  
Scrutateur

1

**BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : <u>G.M.P</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>1 2</u>					
Adresse de l'entreprise <u>AVENUE DU 16EME PORT 76600 LE HAVRE</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>					
Numéro SIRET* <u>3 0 6 2 1 5 5 2 6 0 0 0 3 0</u>			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, <u>3 1 1 2 2 0 2 4</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 925 126	3 406 624	518 502
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	106 797 723	66 277 942	40 519 781
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 546 999	3 657 584	889 416
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	104 356 986	40 126 169	64 230 817
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY	13 431 620		13 431 620
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	426 147	64 377	361 770
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI				
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	233 484 602	113 532 696	119 951 906	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	5 403 386	2 166 417	3 236 968
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	5 424		5 424
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	22 199 827	538 122	21 661 706
		Autres créances (3)	BZ	CA	6 866 097		6 866 097
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	20 565 621		20 565 621	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	7 842 703		7 842 703	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	62 883 059	2 704 539	60 178 520	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écart de conversion actif * (VI)	CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>		CO	IA	296 367 661	116 237 235	180 130 425	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	562 423
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

DocuSigned by:  
**Louis JONGUIERE**

813BE4C8D69F417...

2

**BILAN - PASSIF avant répartition**

N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		G.M.P	Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 4 372 500 .....)	DA	4 372 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	437 251	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/> )	DF	36 735	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/> )	DG		
	Report à nouveau	DH	74 078 649	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	19 912 584	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	98 837 719	
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
<b>TOTAL (II)</b>		DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	2 282 106	
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	2 282 106	
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	42 187	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="E1"/> )	DV	18 060 607	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	33 416 905	
	Dettes fiscales et sociales	DY	8 896 329	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	9 940 445	
	Autres dettes	EA	8 430 752	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	223 376	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	79 010 601		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	180 130 425		
<b>RENVIS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	61 160 567	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DocuSigned by:

Louis JONQUIERE

813BE4C8D69F417...

3

N° 2052-SD 2024

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue	FG	228 770 237	FI	228 770 237	
	services*	FG		FI		
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	228 770 237	FK	228 770 237	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	219 807	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	3 352 300	
	Autres produits (1) (11)			FQ	16	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	232 342 359	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	9 671 949	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	264 176	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	161 348 752	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	2 521 371	
	Salaires et traitements*			FY	12 016 838	
	Charges sociales (10)			FZ	5 714 609	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)	HS	GA	12 233 504
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	- dotations aux provisions		GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	493 235
	Autres charges (12)			GD	901 183	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GE	15 856
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GF	205 181 474	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GG	27 160 885	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	170 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	44 929	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	1 000 388	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	1 215 318	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	931 266	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	931 266	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	284 052	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	27 444 937	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DocuSigned by:

Louis JONGUIERE (4)

813BE4C8D69F417...

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2024

Désignation de l'entreprise G.M.P		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	603 849
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	603 849
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	20 369
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	536 930
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	557 299
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	46 550
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	1 306 391
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	6 272 511
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	234 161 525
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	214 248 941
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	19 912 584
RENOUVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	5 845 225
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	214 929
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	881 355
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	30 000
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	839 506
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	15 717	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
<b>CESSIONS ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b>536 930</b>	<b>603 849</b>
<b>PENALITES AMENDES</b>		<b>20 639</b>	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD 2024

(Ne pas reporter le montant des centimes)\*

CADRE A										Augmentations								
Désignation de l'entreprise : G.M.P										Néant <input type="checkbox"/> *								
IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste						
										1		2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	3 575 665	KE		KF	425 598		
CORPORELLES	Terrains										KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9				KJ		KK		KL				
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1				KM	75 298 212	KN		KO				
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions									[Dont Composants	M2		27 367 560	KP		KR	4 631 951
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels									[Dont Composants	M3		4 901 579	KS		KU	349 336
		Installations générales, agencements, aménagements divers *												48 205	KV		KW	
		Matériel de transport *												98 757 489	KY		KZ	1 411 938
		Matériel de bureau et mobilier informatique												5 343 684	LB		LC	186 353
		Emballages récupérables et divers *													LE		LF	
		Immobilisations corporelles en cours													LH		LI	
	Avances et acomptes											1 458 051	LK		LL		LM	13 043 649
	TOTAL III										LN	213 174 780		LO		LP	19 623 227	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T			
	Autres participations										8U	426 147	8V		8W			
	Autres titres immobilisés										1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières										1T		1U		1V			
	TOTAL IV										LQ	426 147	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG	217 176 592		ØH		ØJ	20 048 825		
CADRE B										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence				
										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
										1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO		LV	76 136	LW	3 925 126	IX	
CORPORELLES	Terrains										IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ						MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui		IR						MD		ME	75 298 212	MF				
		Inst. gales, agenets et am. des constructions									IS		MG	500 000	MH	31 499 512	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									IT		MJ	703 916	MK	4 546 999	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers									IU		MM	9 743	MN	38 462	MO	
		Matériel de transport									IV		MP	1 286 020	MQ	98 883 407	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier									IW		MS	94 920	MT	5 435 117	MU	
		Emballages récupérables et divers*									IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours									MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes									NC		ND	1 070 080	NE	13 431 620	NF		
	TOTAL III									IY		NG	3 664 679	NH	229 133 328	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence									IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations									IØ		ØX		ØY	426 147	ØZ		
	Autres titres immobilisés									I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières									I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV									I3		NJ		NK	426 147	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)									I4		ØK	3 740 815	ØL	233 484 602	ØM			

© Sage

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**5 bis**

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2024

Exercice N clos le

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables**(art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l' exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: G.M.P Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2024

Désignation de l'entreprise	G.M.P	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	-------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	3 347 503	PF	135 258	PG	76 136	PH	3 406 624
<b>TOTAL I</b>		RK	3 347 503	RM	135 258	RN	76 136	RO	3 406 624
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR	41 486 844	PS	3 016 842	PT		PU	44 503 686
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	20 103 440	PW	1 670 815	PX		PY	21 774 255
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 168 809	QA	192 691	QB	703 916	QC	3 657 584
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	48 081	QE	124	QF	9 743	QG	38 462
	Matériel de transport	QH	29 785 143	QI	6 852 880	QJ	1 249 258	QK	35 388 764
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 428 800	QM	364 895	QN	94 752	QO	4 698 943
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		QU	100 021 118	QV	12 098 246	QW	2 057 669	QX	110 061 695
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		ØN	103 368 620	ØP	12 233 504	ØQ	2 133 805	ØR	113 468 319

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO				
<b>TOTAL III</b>											
<b>Total général (I + II + III)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW	<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>			NY	<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>		NZ			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
	- d'exploitation	UE	UF		
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032













8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

N° 2057-SD 2024

Désignation de l'entreprise : G.M.P		Néant <input type="checkbox"/>					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	562 423			562 423	
	Autres créances clients	UX	21 637 405	21 637 405			
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 291	3 291			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	34 845	34 845			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	712 709	712 709		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 111 641	5 111 641		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	64 355	64 355			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	939 256	939 256			
	Charges constatées d'avance	VS	7 842 703	7 842 703			
	<b>TOTAUX</b>		VT	36 908 628	VU	36 346 205	VV
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	12	12			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	42 174	42 174			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	140 026	79 992	60 034		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	33 416 905	33 416 905			
Personnel et comptes rattachés		8C	5 003 324	5 003 324			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 684 562	1 684 562			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
	Obligations cautionnées	VX					
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 208 443	2 208 443			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	9 940 445	9 940 445			
Groupe et associés (2)		VI	17 920 581	130 581		17 790 000	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 430 752	8 430 752			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	223 376	223 376			
<b>TOTAUX</b>		VY	79 010 601	VZ	61 160 567	60 034	17 790 000
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	180 832	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise : G.M.P		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31122024			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WA	19 912 584		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	34 903			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	15 091			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	3 215 796	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX	3 236 165		
	Amendes et pénalités		WJ	20 369	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						I7	6 272 511		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			
	RÉGIMES DIMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						18		
à long terme - imposées aux taux de 0 %						ZN				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme			WN				
						- Plus-values soumises au régime des fusions				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	30 000		
						Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3				
						<b>TOTAL I</b>				
						WR	29 501 255			
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WS				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WT				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
	- imposées au taux de 0 %						WH			
	- imposées au taux de 19 %						WP			
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
	- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	8 500	XA	161 500		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)						ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						ZY			
	Majoration d'amortissement*						XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		XF	
					Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		PA	
		ZFU-TE (art.44 octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)		IF		XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdécies)		PP	Zone de revitalisation rurale (44 quindécies)		PC		PB	
			Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)		L5					
			Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH		YG	595 409	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI				
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2				

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 2024

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	5 045 532
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	24 455 723		
	déficit (II moins I)			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	24 455 723	XO	

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD







11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SD2024

Désignation de l'entreprise <small>G.M.P</small>										Néant <input type="checkbox"/> *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	74 078 649	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB					
						- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	21 799 616		Dividendes		ZE	21 799 616				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF					
	<b>TOTAL I</b>	ØF	95 878 265		Report à nouveau		ZG	74 078 649				
										<b>TOTAL II</b>		
										ZH		95 878 265
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )	J7	48 534 387		YQ		7 475 130					
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR							
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance				YT		122 557 961					
	— Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )	J8	4 682 152		XQ		4 814 686					
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU		6 037 832					
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS		2 574 640					
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV							
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )	ES			ST		25 363 632					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	161 348 752
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW		378 681				
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS			9Z		2 142 690					
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	2 521 371	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée				YY		2 702 565					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ		10 407 846					
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*				ØB		11 340 301					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*				ØS							
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		5,17	%				
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR	1			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG						
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH						
RÉGIME DE GROUPE *	<b>Société</b> : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	24 455 723	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	<b>Groupe</b> : résultat d'ensemble.	JD	24 732 725	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JH	2
N° SIRET de la société mère du groupe										JJ	35210380800023	

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

N° 2059-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise : G.M.P Néant \*

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1	LOGICIEL 09102018	76 136		76 136		
	2	VOIES RMG G 20122023	500 000			500 000	
	3	DENEIGEUSE 13122010	228 570		228 570		
	4	DENEIGEUSE 13122010	169 455		169 455		
	5	LAME TRACTE 12052006	6 100		6 100		
	6	OUTILLAGE D 01062006	26 903		26 903		
	7	7 LASHING C 01012007	241 500		241 500		
	8	SALEUSE ACO 22112006	6 500		6 500		
	9	MATERIEL CA 01092016	24 888		24 888		
	10	CHARIOT KAL 16112006	100 000		100 000		
	11	VOLVO BB086 01062019	24 000		24 000		
	12	DAF E2745GW 10032022	57 000		20 615	36 385	
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
⑦				⑧	⑨	⑩	
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2	500 000					
	3	966	966	966			
	4	966	966	966			
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10	32 500	32 500	32 500			
	11	4 000	4 000	4 000			
	12	38 500	2 115	2 115			
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			66 919				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% ⑪							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

**Extension 1**

**N° 2059-A-SD**

**DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

Désignation de l'entreprise G.M.P

<b>A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE</b>						
Nature et date d'acq. des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
<b>I - Immobilisations *</b>	CAMION AG522QX 07062018	8 635			8 635	
	VOLVO CY713FT 09092018	660			660	
	VOLVO BA532NJ 19022019	240			240	
	CHASSIS DJ854TT 07062018	550			550	
	CHASSIS AL548NF 07062018	550			550	
	CHASSIS DG555LD 07062018	550			550	
	CHASSIS DG861VH 07062018	550			550	
	CHASSIS DIVERS 07062018	103 948			103 948	
	CONTENEUR 40' 07032008	1 100			1 100	
	6 PINCES AUMARO 20031992	62 199			62 199	
	REVAMPING CAVALIERS 0603	794 050			794 050	
	2 REHAUSSES OHF 40' 0504	79 300			79 300	
	SIGNALISATIONS VEHICULES	9 743			9 743	
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*</b>			
Prix de vente * ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
			19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
1 833	1 833	1 833				
1 833	1 833	1 833				
1 833	1 833	1 833				
850	850	850				
600	600	600				
600	600	600				
600	600	600				

**Extension 1**

**N° 2059-A-SD**

**DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES**

Désignation de l'entreprise G.M.P

<b>A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE</b>						
Nature et date d'acq. des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
<b>I - Immobilisations *</b>	BMW EZ927PW 30062023	515			194	321
	MEGANE EW646VM 19052023	236			181	55
	KANGOO DX888TF 06012020	8 460			8 460	
	OPEL DT492GL 01122020	11 333			11 333	
	DIVERS VEHICULES 21122020	32 143			32 143	
	MATERIELS INFORMATIQUES	25 794			25 794	
	RADIOS 14092012	42 858			42 858	
	DIVERS PC 09122019	25 124			25 124	
	PC LENOVO 13102021	609			458	151
	PC DELL 01122020	534			517	17
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*</b>			
Prix de vente * ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
			19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
14 500	14 179	14 179				
2 000	1 945	1 945				
1 667	1 667	1 667				
600	600	600				
	(151)	(151)				
	(17)	(17)				





14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

N° 2059-C-SD2024

Désignation de l'entreprise : G.M.P Néant  \*

<p>1 Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés</p> <p>2 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu</p>	<p>Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,8 % 2 .</p> <p>Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1 .</p> <p>Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1 .</p>
--	--

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\***

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2024

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>G.M.P</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

<b>I</b> SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme			
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2				
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3				
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7				

<b>II</b> RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5 <sup>e</sup> , 6 <sup>e</sup> , 7 <sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5 <sup>e</sup> du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

(16)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : G.M.P		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012024		et clos le : 31122024	
Durée en nombre de mois		1 2	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel : *	YP	235	
dont apprentis	YF	11	
dont handicapés	YG	9	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	228 770 237	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	771 604	
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>229 541 841</b>	
<b>II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	16	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	219 807	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>219 823</b>	
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats	ON	9 671 949	
Variation négative des stocks	OQ	264 176	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	150 688 841	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	307 278	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	15 856	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>160 948 100</b>	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG</b>	<b>68 813 564</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-A et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	68 813 564	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE *	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique	HX		
Période de référence	GY	du	GZ
Date de cessation	HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2024

N° de dépôt

[Empty box for deposit number]

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société )

[Box with diagonal line and (1)]

Néant [ ]\*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 3 0 6 2 1 5 5 2 6 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE G.M.P

ADRESSE (voie) AVENUE DU 16EME PORT

CODE POSTAL 76600 VILLE LE HAVRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 291500

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination PORTSYNERGY PROJECTS N° SIREN (si société établie en France) 3 5 2 1 0 3 8 0 8 % de détention 100 Nb de parts ou actions 291500 Adresse : N° Voie AVENUE DU 16EME PORT Code Postal 76600 Commune LE HAVRE Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2024

N° de dépôt

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital )

(1) Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET 3 0 6 2 1 5 5 2 6 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE G.M.P

ADRESSE (voie) AVENUE DU 16EME PORT

CODE POSTAL 76600 VILLE LE HAVRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE p5 4

Forme juridique SAS Dénomination ASCOT
N° SIREN (si société établie en France) 3 6 4 5 0 0 2 6 4 % de détention 50
Adresse : N° Voie AVENUE DU 16EME PORT
Code Postal 76600 Commune LE HAVRE Pays

Forme juridique SA Dénomination EAT
N° SIREN (si société établie en France) 3 5 3 1 6 6 8 3 8 % de détention 65
Adresse : N° Voie AVENUE DU 16EME PORT
Code Postal 76600 Commune LE HAVRE Pays

Forme juridique SRL Dénomination MTN
N° SIREN (si société établie en France) 3 9 1 1 8 2 8 0 5 % de détention 100
Adresse : N° Voie AVENUE DU 16EME PORT
Code Postal 76600 Commune LE HAVRE Pays

Forme juridique SAS Dénomination SEPOD
N° SIREN (si société établie en France) 8 8 9 5 4 3 6 1 7 % de détention 100
Adresse : N° Voie AVENUE DU 16EME PORT
Code Postal 76600 Commune LE HAVRE Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2024

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
G.M.P 3065 AVENUE DU 16EME PORT 76600 LE HAVRE		3065 AVENUE DU 16EME PORT 76600 LE HAVRE	
SIRET	30621552600030		
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 01012022

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SAS PORTSYNERGY PROJECTS SIRET : 35210380800023  
3065 AVENUE DU 16EME PORT 76600 LE HAVRE

## B ACTIVITE

Activités exercées MANUTENTION PORTUAIRE Si vous avez changé d'activité, cochez la case 

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	24 455 723	Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies	<input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	<input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W 

## D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

## F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %

## G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
ECF <input type="checkbox"/> Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé NAVISION	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	
Nom et adresse du conseil :	
Tél :	
Tél :	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	
Identité du déclarant :	
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 14032025 Lieu : u HAVRE Qualité : DIRECTEUR GENERAL Nom du signataire : SAS JONQUIERE LOUIS
DocuSigned by: Louis JONQUIERE 843BE4C8D69E447	

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**  
**ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD****N° 2065 bis-SD**  
(2024)Si déposé néant, cochez la case : 

<b>I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES</b>								
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	<b>a</b>	21 799 616	payées par un établissement chargé du service des titres	<b>b</b>			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					<b>c</b>			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					<b>d</b>			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					<b>e</b>			
					<b>f</b>			
					<b>g</b>			
					<b>h</b>			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					<b>i</b>		21 799 616	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					<b>j</b>			
Montant des revenus répartis (5)					<b>Total (a à h)</b>		21 799 616	
<b>J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. <b>1</b>	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit <b>2</b>	Année au cours de laquelle le versement a été effectué <b>3</b>	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits <b>4</b>	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
			Indemnités forfaitaires <b>5</b>	Remboursements <b>6</b>	Indemnités forfaitaires <b>7</b>	Remboursements <b>8</b>		
<b>K DIVERS</b>								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )								
<b>L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION</b>								
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)							
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)							
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES		à 0 %		à 15 %		à 19 %		
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice								
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice								
MVLT réalisée au cours de l'exercice								
MVLT restant à reporter								
<b>M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)</b>								
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice								
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice								

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUESN° 2036 bis-SD  
(2024)Formulaire obligatoire  
(article 261 B du  
Code général des impôts)

Timbre à date du service

## DÉCLARATION COMPLÉMENTAIRE DES SOCIÉTÉS DE MOYENS QUI ONT OPTÉ POUR L'IMPOSITION D'APRÈS LEUR BÉNÉFICE RÉEL ET GROUPEMENTS ASSIMILÉS

*Sociétés et groupements ayant pour objet de permettre à leurs membres  
l'utilisation commune de moyens nécessaires à l'exercice de leur profession.*

EXERCICE OUVERT LE

01012024

ET CLOS LE

31122024

### DÉSIGNATION DE LA SOCIÉTÉ (dénomination et forme)

*ATTENTION : toutes les entreprises ont désormais l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et les annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).*

Adresse de la direction	Ancienne adresse en cas de changement
Société anonyme G.M.P  3065 AVENUE DU 16EME PORT   76600 LE HAVRE	

*La présente déclaration complémentaire, souscrite en un seul exemplaire, doit être jointe à la déclaration de résultat des sociétés et groupements soumis aux dispositions de l'article 261 B du code général des impôts qui exonère de la T.V.A., sous certaines conditions, les remboursements exacts de frais effectués par les membres de ces sociétés en contrepartie de services qui leur sont rendus et qui concourent directement et exclusivement à la réalisation de leurs opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.*

***Elle ne dispense pas les personnes morales effectuant des opérations taxables de souscrire au service des impôts des entreprises les déclarations de chiffre d'affaires habituelles.***

Les dépenses à répartir sont les dépenses communes effectuées par la société en vue de mettre à la disposition de ses membres les moyens nécessaires à l'exercice de leur profession. Elles ne comprennent pas les dépenses particulières des associés telles que les cotisations personnelles, les frais de déplacements... Il convient d'isoler et de distinguer (en les soulignant d'un trait) les dépenses communes dont le remboursement est exonéré de T.V.A., à savoir : les dépenses correspondant uniquement à des prestations de services qui concourent directement et exclusivement à la réalisation d'opérations professionnelles exonérées de T.V.A. ou placées hors du champ d'application de cette taxe.

**La répartition des dépenses communes entre les associés doit se faire en imputant à chacun le coût exact des achats, fournitures ou services le concernant et en répartissant de la même manière les amortissements régulièrement comptabilisés.**

Des précisions concernant les différentes colonnes sont données ci-après :

- colonne 1 : nombre de parts détenues par associé dans la société.
- colonne 3 : fournitures et produits achetés pour le compte des associés, dépenses de chauffage, eau, gaz, électricité, fournitures de bureau, ainsi que les dépenses d'acquisition de petits matériels et outillages et matériels et mobiliers de bureau et logiciel d'une valeur unitaire inférieure à 500 euros hors taxes.
- colonne 8 : primes d'assurances, frais de documentation, frais de personnel intérimaire, honoraires et commissions, frais postaux et frais de télécommunications, services bancaires et autres charges externes,
- colonne 9 : impôts professionnels établis au nom de la société (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe sur les salaires, droits d'enregistrement et de timbre),
- colonne 10 : rémunérations du personnel, y compris les charges sociales salariales,
- colonne 13 : intérêts de prêts contractés pour les besoins de l'entreprise,
- colonne 15 : le total global de cette colonne doit correspondre au total des dépenses réparties entre les associés et remboursées par eux, que ce remboursement soit réalisé par versement direct ou inscription à un compte courant.

**Arrondis fiscaux :** Ne pas porter de centimes, l'arrondissement s'effectue à l'unité la plus proche, les fractions d'euro inférieures à 0,50 sont négligées, celles supérieures ou égales à 0,50 sont comptées pour 1.

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

A, le 14032025

Signature,

Nom et qualité du signataire



# **Générale de Manutention Portuaire**

Exercice clos le 31 décembre 2024

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## Générale de Manutention Portuaire

Exercice clos le 31 décembre 2024

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Générale de Manutention Portuaire,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Générale de Manutention Portuaire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

### ■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



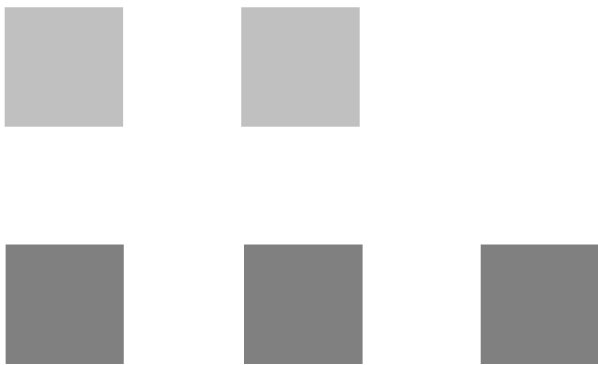
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 27 mai 2025

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

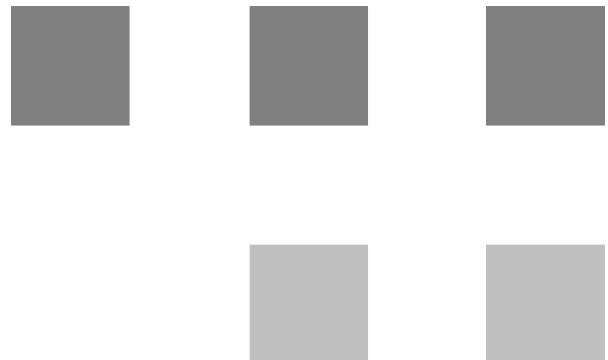
Pierre-Yves Chardin

**G.M.P**  
AVENUE DU 16EME PORT  
76600 LE HAVRE  
0235256060



# Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2024



3065 AVENUE DU 16EME PORT  
76600 LE HAVRE  
Téléphone : 0235256060

# Bilan



# Bilan Actif

G.M.P

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	3 925 126	3 406 624	518 502	228 162
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>3 925 126</b>	<b>3 406 624</b>	<b>518 502</b>	<b>228 162</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	106 797 723	66 277 942	40 519 781	41 075 487
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 546 999	3 657 584	889 416	732 770
Autres immobilisations corporelles	104 356 986	40 126 169	64 230 817	69 887 354
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	13 431 620		13 431 620	1 458 051
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>229 133 328</b>	<b>110 061 695</b>	<b>119 071 633</b>	<b>113 153 662</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	426 147	64 377	361 770	361 770
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>426 147</b>	<b>64 377</b>	<b>361 770</b>	<b>361 770</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>233 484 602</b>	<b>113 532 696</b>	<b>119 951 906</b>	<b>113 743 594</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	5 403 386	2 166 417	3 236 968	3 994 379
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>5 403 386</b>	<b>2 166 417</b>	<b>3 236 968</b>	<b>3 994 379</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	5 424		5 424	1 185
Créances clients et comptes rattachés	22 199 827	538 122	21 661 706	24 846 070
Autres créances	6 866 097		6 866 097	10 218 584
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>29 071 349</b>	<b>538 122</b>	<b>28 533 227</b>	<b>35 065 839</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	20 565 621		20 565 621	26 473 608
Charges constatées d'avance	7 842 703		7 842 703	1 907 893
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>28 408 324</b>		<b>28 408 324</b>	<b>28 381 502</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>62 883 059</b>	<b>2 704 539</b>	<b>60 178 520</b>	<b>67 441 720</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>296 367 661</b>	<b>116 237 235</b>	<b>180 130 425</b>	<b>181 185 315</b>

# Bilan Passif

G.M.P

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 4 372 500	4 372 500	4 372 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	437 251	437 251
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	36 735	36 735
Autres réserves		
Report à nouveau	74 078 649	74 078 649
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>19 912 584</b>	<b>21 799 616</b>
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>98 837 719</b>	<b>100 724 751</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>98 837 719</b>	<b>100 724 751</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	2 282 106	3 829 778
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 282 106</b>	<b>3 829 778</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42 187	143 056
Emprunts et dettes financières divers	18 060 607	27 168 479
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>18 102 793</b>	<b>27 311 536</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 416 905	26 196 505
Dettes fiscales et sociales	8 896 329	8 732 578
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 940 445	7 168 118
Autres dettes	8 430 752	7 001 665
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>60 684 431</b>	<b>49 098 867</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	223 376	220 383
<b>DETTES</b>	<b>79 010 601</b>	<b>76 630 786</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>180 130 425</b>	<b>181 185 315</b>

# Compte de Résultat



# Compte de Résultat (Première Partie)

G.M.P

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	228 770 237		228 770 237	224 196 344
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>228 770 237</b>		<b>228 770 237</b>	<b>224 196 344</b>
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			219 807 3 352 300 16	2 616 586 26
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>232 342 359</b>	<b>226 812 957</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			9 671 949 264 176 161 348 752	11 108 789 (354 466) 151 995 210
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>171 284 877</b>	<b>162 749 533</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			2 521 371	3 564 686
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements Charges sociales			12 016 838 5 714 609	11 483 287 5 237 925
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>17 731 447</b>	<b>16 721 212</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			12 233 504 493 235 901 183	10 211 356 1 718 056 1 319 537
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>13 627 922</b>	<b>13 248 949</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			15 856	15 879
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>205 181 474</b>	<b>196 300 258</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>27 160 885</b>	<b>30 512 699</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

G.M.P

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>27 160 885</b>	<b>30 512 699</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	170 000	135 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	44 929	
Autres intérêts et produits assimilés	1 000 388	621 841
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>1 215 318</b>	<b>756 841</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	931 266	1 024 760
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>931 266</b>	<b>1 024 760</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>284 052</b>	<b>(267 920)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>27 444 937</b>	<b>30 244 779</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	603 849	122 383
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>603 849</b>	<b>122 383</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 369	867
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	536 930	30 162
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>557 299</b>	<b>31 030</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>46 550</b>	<b>91 353</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 306 391	1 352 682
Impôts sur les bénéfices	6 272 511	7 183 835
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>234 161 525</b>	<b>227 692 181</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>214 248 941</b>	<b>205 892 565</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>19 912 584</b>	<b>21 799 616</b>

# Annexe



La société GMP est détenue à 100% par la société PORTSYNERGY PROJECTS SAS, dont le siège est à Le Havre, avenue du 16ème Port.

La société est intégrée fiscalement par la société Portsynergy Projects SAS dont le siège est à Le Havre, depuis le 1er janvier 2022.

Les activités de la société s'exercent principalement dans le secteur de la manutention portuaire et activités annexes.

Les comptes annuels de la Société ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement du ANC, relatif à la réécriture du plan comptable général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Règlement ANC N°2014-03 relatifs aux évaluations, amortissements et dépréciations des actifs : les textes précités imposent notamment l'enregistrement des immobilisations par composant et le calcul des amortissements sur la durée d'utilité des biens concernés. Notre société appliquait déjà des durées d'utilisation spécifiques à chaque type d'immobilisations, lesquelles étaient déjà identifiées en tant que composant avant l'entrée en vigueur des dits règlements. En conséquence, il n'y a pas eu d'incidence notable à relever sur l'exercice 2024.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions : 10-25 ans
- Agencements et aménagements des constructions : 10-20 ans
- Installations techniques : 5-10 ans
- Matériel et outillages industriel : 5-25 ans
- Matériel informatique et logiciel : 5-10 ans

## PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation Ascot - QP du capital détenue 50% : 54 814€  
Titres de participation EAT - QP du capital détenue 65% : 296 956€  
Titres de participation MTN - QP du capital détenue 100% : 10 000€  
Titres de participation SEPOD - QP du capital détenue 100% : 1€

Total Immobilisations financières : 361 770€

## STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode CUMP.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks / sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Concernant les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## TRESORERIE ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Concernant les valeurs mobilières de placement, la plus-value constatée entre la valeur d'inventaire d'un bien et sa valeur d'entrée n'est pas comptabilisée. Cependant en cas de moins-value latente, celle-ci donne lieu à une dépréciation.

## ACHATS

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été comptabilisés dans les différents comptes d'achat mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondants à leur nature.

## PROVISIONS RISQUES ET CHARGES

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard des tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

Les transactions avec des parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

## AUTRES INFORMATIONS

Les honoraires de commissariat aux comptes au titre de l'exercice 2024 sont de 63 629€ HT.

L'effectif moyen du personnel sur 2024 est de 235.

## PRINCIPAUX EVENEMENTS DE L'EXERCICE

Aucun événement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice 2024

## EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LE 31 DECEMBRE 2024

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2024 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont été arrêtés par le conseil d'administration le 19 mai 2025.

# Immobilisations

G.M.P

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	3 575 664		425 598
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>3 575 664</b>		<b>425 598</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	75 298 212		
Constructions installations générales	27 367 560		4 631 951
Installations techniques et outillage industriel	4 901 579		349 336
Installations générales, agencements et divers	48 205		
Matériel de transport	98 757 489		1 411 938
Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 343 684		186 353
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	1 458 051		13 043 649
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>213 174 780</b>		<b>19 623 227</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	426 147		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>426 147</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>217 176 592</b>		<b>20 048 825</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		76 136	3 925 126	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		<b>76 136</b>	<b>3 925 126</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			75 298 212	
Constructions installations générales		500 000	31 499 512	
Install. techn., matériel et out. industriels		703 916	4 546 999	
Inst. générales, agencements et divers		9 743	38 462	
Matériel de transport		1 286 020	98 883 407	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		94 920	5 435 117	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	1 070 080		13 431 620	
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>1 070 080</b>	<b>2 594 599</b>	<b>229 133 328</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			426 147	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>			<b>426 147</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 070 080</b>	<b>2 670 735</b>	<b>233 484 602</b>	

# Amortissements

G.M.P

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	3 347 503	135 258	76 136	3 406 624
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>3 347 503</b>	<b>135 258</b>	<b>76 136</b>	<b>3 406 624</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	41 486 844	3 016 842		44 503 686
Constructions installations générales	20 103 440	1 670 815		21 774 255
Installations techn. et outillage industriel	4 168 809	192 691	703 916	3 657 584
Inst. générales, agencements et divers	48 081	124	9 743	38 462
Matériel de transport	29 785 143	6 852 880	1 249 258	35 388 764
Mat. de bureau, informatique et mobil.	4 428 800	364 895	94 752	4 698 943
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>100 021 118</b>	<b>12 098 246</b>	<b>2 057 669</b>	<b>110 061 695</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>103 368 620</b>	<b>12 233 504</b>	<b>2 133 805</b>	<b>113 468 319</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

## Amortissements (suite)

G.M.P

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations		

**TOTAL GÉNÉRAL**

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

# Provisions Inscrites au Bilan

G.M.P

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	1 250 000		1 250 000	
	2 579 778	901 183	1 198 856	2 282 106
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>3 829 778</b>	<b>901 183</b>	<b>2 448 856</b>	<b>2 282 106</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	64 377 1 673 183 602 059	493 235	63 938	64 377 2 166 417 538 122
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>2 339 619</b>	<b>493 235</b>	<b>63 938</b>	<b>2 768 916</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>6 169 397</b>	<b>1 394 418</b>	<b>2 512 794</b>	<b>5 051 022</b>
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

G.M.P

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	562 422		562 422
Autres créances clients	21 637 405	21 637 405	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	3 291	3 291	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 845	34 845	
État - Impôts sur les bénéfices	712 709	712 709	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	5 111 641	5 111 641	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	64 355	64 355	
Débiteurs divers	939 256	939 256	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>29 065 924</b>	<b>28 503 502</b>	<b>562 422</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	7 842 703	7 842 703	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>36 908 628</b>	<b>36 346 205</b>	<b>562 422</b>
----------------------	-------------------	-------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	12	12		
- à plus d' 1 an à l'origine	42 174	42 174		
Emprunts et dettes financières divers	140 026	79 992	60 034	
Fournisseurs et comptes rattachés	33 416 905	33 416 905		
Personnel et comptes rattachés	5 003 324	5 003 324		
Sécurité sociale et autres organismes	1 684 562	1 684 562		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 208 443	2 208 443		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	9 940 445	9 940 445		
Groupe et associés	17 920 581	130 581		17 790 000
Autres dettes	8 430 752	8 430 752		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	223 376	223 376		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>79 010 601</b>	<b>61 160 567</b>	<b>60 034</b>	<b>17 790 000</b>
----------------------	-------------------	-------------------	---------------	-------------------

# Charges à Payer

G.M.P

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12
Emprunts et dettes financières divers	130 581
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 091 450
Dettes fiscales et sociales	8 097 209
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 108 711
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	7 598 490
<b>TOTAL</b>	<b>21 026 453</b>

# Produits à Recevoir

G.M.P

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<b>Immobilisations financières</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>Créances</b>	
Créances clients et comptes rattachés	739 933
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	51 412
Autres créances	883 069
<b>Valeurs Mobilières de Placement</b>	
<b>Disponibilités</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 674 414</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

G.M.P

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	7 842 703	223 376
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>7 842 703</b>	<b>223 376</b>

# Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

G.M.P

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		

<b>TOTAL</b>		
--------------	--	--

# Composition du Capital Social

G.M.P

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	291500	15
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	291500	15

# Crédit-Bail

G.M.P

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			48 534 387		48 534 387
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs			29 639 819		29 639 819
- dotations de l'exercice			3 714 589		3 714 589
<b>TOTAL</b>			<b>15 179 979</b>		<b>15 179 979</b>

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs			41 927 041		41 927 041
- dotations de l'exercice			5 765 087		5 765 087
<b>TOTAL</b>			<b>47 692 128</b>		<b>47 692 128</b>

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus			5 416 916		5 416 916
- à plus d'un an et cinq ans au plus			2 058 214		2 058 214
- à plus de cinq ans					
<b>TOTAL</b>			<b>7 475 130</b>		<b>7 475 130</b>

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus			279 736		279 736
- à plus d'un an et cinq ans au plus			205 608		205 608
- à plus de cinq ans					
<b>TOTAL</b>			<b>485 344</b>		<b>485 344</b>

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail					5 845 225
-----------------------------------	--	--	--	--	-----------

# Effectif Moyen

G.M.P

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	36	
Agents de maîtrise et techniciens	46	
Employés	36	
Ouvriers	117	
<b>TOTAL</b>	<b>235</b>	

# Engagements Financiers

G.M.P

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	848 000
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	1 908 349
Autres engagements donnés :	7 475 130
Engagement de paiement de crédit bail	7 475 130
Nantissement des titres SEPOD et des comptes bancaires	
IDR : départ de l'ensemble du personnel à 62 ans, taux actualisation de 3.42%, taux d'inflation de 2%, probabilité de vie et de turnover en fonction des grilles officielles "IFC linéairement sur toute la carrière". (ANC 2013-02)	

<b>TOTAL</b>	<b>10 231 479</b>
--------------	-------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

# Liste des Filiales et Participations

G.M.P

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta° resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
EAT	450 000	148 588	65	296 956	296 956			3 466 946	3 452	
MTN	10 000		100	74 377	10 000		848 000			
SEPOD	1	(414 453)	100	1	1				(411 821)	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
ASCOT	152 000	1 560 824	50	54 814	54 814			4 842 734	409 575	170 000
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°</b>										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

# Tableau d'affectation du résultat

G.M.P

ORIGINES	
Report à nouveau de l'exercice précédent	74 078 649
Résultat de l'exercice précédent	21 799 616
Prélèvements sur les réserves	
<b>TOTAL DES ORIGINES</b>	<b>95 878 265</b>

AFFECTATIONS	
Affectations aux réserves	
Réserve légale	
Réserve spéciale des plus-values à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	21 799 616
Autres répartitions	
Report à nouveau	74 078 649
<b>TOTAL DES AFFECTATIONS</b>	<b>95 878 265</b>

# Tableau de variation des capitaux propres

G.M.P

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	4 372 500			4 372 500
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	437 251			437 251
Réserves indisponibles	36 735			36 735
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	74 078 650	21 799 616	21 799 616	74 078 650
Résultat de l'exercice	21 799 616	19 912 584	21 799 616	19 912 584
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>100 724 752</b>	<b>41 712 200</b>	<b>43 599 232</b>	<b>98 837 720</b>

**GENERALE DE MANUTENTION PORTUAIRE  
GMP**

**Société Anonyme au capital de 4.372.500 €  
Siège social : av du 16° Port  
76600 Le Havre**

**RCS Le Havre B 306 215 526**

**Rapport de gestion du Conseil d'administration, à l'Assemblée Générale  
Mixte des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos  
Le 31 décembre 2024**

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale mixte, conformément aux dispositions légales et statutaires, pour vous rendre compte des résultats de notre gestion pendant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et soumettre à votre approbation les comptes dudit exercice après lecture des rapports des commissaires aux comptes.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les délais légaux.

**A. Comptes de l'exercice écoulé**

Ces comptes établis selon les dispositions du plan comptable en vigueur, comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

Ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes font apparaître les éléments suivants :

**Compte de résultat au 31 décembre 2024**

<b>RUBRIQUES</b>	<b>France</b>	<b>Export</b>	<b>Net (N) 31/12/2024</b>	<b>Net (N-1) 31/12/2023</b>
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	228 770 237		228 770 237	224 196 344
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>228 770 237</b>		<b>228 770 237</b>	<b>224 196 344</b>
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			219 807 3 352 300 16	2 616 586 26
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>232 342 359</b>	<b>226 812 957</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			9 671 949 264 176 161 348 752	11 108 789 (354 466) 151 995 210
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>171 284 877</b>	<b>162 749 533</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			2 521 371	3 564 686
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements Charges sociales			12 016 838 5 714 609	11 483 287 5 237 925
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>17 731 447</b>	<b>16 721 212</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			12 233 504 493 235 901 183	10 211 356 1 718 056 1 319 537
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>13 627 922</b>	<b>13 248 949</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			15 856	15 879
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>205 181 474</b>	<b>196 300 258</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>27 160 885</b>	<b>30 512 699</b>

<b>RUBRIQUES</b>	<b>Net (N) 31/12/2024</b>	<b>Net (N-1) 31/12/2023</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>27 160 885</b>	<b>30 512 699</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	170 000	135 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	44 929	
Autres intérêts et produits assimilés	1 000 388	621 841
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>1 215 318</b>	<b>756 841</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	931 266	1 024 760
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>931 266</b>	<b>1 024 760</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>284 052</b>	<b>(267 920)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>27 444 937</b>	<b>30 244 779</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	603 849	122 383
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>603 849</b>	<b>122 383</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 369	867
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	536 930	30 162
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>557 299</b>	<b>31 030</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>46 550</b>	<b>91 353</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	1 306 391	1 352 682
Impôts sur les bénéfices	6 272 511	7 183 835
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>234 161 525</b>	<b>227 692 181</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>214 248 941</b>	<b>205 892 565</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>19 912 584</b>	<b>21 799 616</b>

**Bilan au 31 décembre 2024**

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	3 925 126	3 406 624	518 502	228 162
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>3 925 126</b>	<b>3 406 624</b>	<b>518 502</b>	<b>228 162</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	106 797 723	66 277 942	40 519 781	41 075 487
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 546 999	3 657 584	889 418	732 770
Autres immobilisations corporelles	104 356 986	40 126 169	64 230 817	69 887 354
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	13 431 620		13 431 620	1 458 051
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>229 133 328</b>	<b>110 061 695</b>	<b>119 071 633</b>	<b>113 153 662</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	426 147	64 377	361 770	361 770
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>426 147</b>	<b>64 377</b>	<b>361 770</b>	<b>361 770</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>233 484 602</b>	<b>113 532 696</b>	<b>119 951 906</b>	<b>113 743 594</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement	5 403 386	2 166 417	3 236 968	3 994 379
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>5 403 386</b>	<b>2 166 417</b>	<b>3 236 968</b>	<b>3 994 379</b>
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes	5 424		5 424	1 185
Créances clients et comptes rattachés	22 199 827	538 122	21 661 706	24 846 070
Autres créances	6 866 097		6 866 097	10 218 584
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>29 071 349</b>	<b>538 122</b>	<b>28 533 227</b>	<b>35 065 839</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	20 565 621		20 565 621	26 473 608
Charges constatées d'avance	7 842 703		7 842 703	1 907 893
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>28 408 324</b>		<b>28 408 324</b>	<b>28 381 502</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>62 883 059</b>	<b>2 704 539</b>	<b>60 178 520</b>	<b>67 441 720</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>296 367 661</b>	<b>116 237 235</b>	<b>180 130 425</b>	<b>181 185 315</b>

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 4 372 500	4 372 500	4 372 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	437 251	437 251
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	36 735	36 735
Autres réserves		
Report à nouveau	74 078 649	74 078 649
<b>Résultat de l'exercice</b>	19 912 584	21 799 616
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>98 837 719</b>	<b>100 724 751</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>98 837 719</b>	<b>100 724 751</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	2 282 106	3 829 778
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 282 106</b>	<b>3 829 778</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	42 187	143 056
Emprunts et dettes financières divers	18 060 607	27 168 479
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>18 102 793</b>	<b>27 311 536</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 416 905	26 196 505
Dettes fiscales et sociales	8 896 329	8 732 578
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 940 445	7 168 118
Autres dettes	8 430 752	7 001 665
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>60 684 431</b>	<b>49 098 867</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	223 376	220 383
<b>DETTES</b>	<b>79 010 601</b>	<b>76 630 786</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>180 130 425</b>	<b>181 185 315</b>

**B. Modifications apportées à la présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation**

Aucune modification n'a été apportée à la présentation des comptes, lesquels ont été établis conformément aux règlements ANC relatifs aux évaluations, amortissements et dépréciations des actifs.

**C. Affectation du résultat de l'exercice**

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes annuels, tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 19 912 584 € et proposons à l'assemblée de l'affecter de la manière suivante :

Affecter la totalité du résultat en « report à nouveau » soit : 19 912 584 €

Le compte en « report à nouveau » de 74 078 649 € se trouvera ainsi porté à 93 991 233 €.

Ainsi les capitaux propres après affectation du résultat se présenteront comme suit :

- Capital social :	4 372 500 €
- Réserve légale :	437 251 €
- Autres réserves :	36 735 €
- Report à Nouveau	<u>93 991 233 €</u>
- => Capitaux propres	<u>98 837 719 €</u>

**D. Dividendes versés au titre des trois derniers exercices précédents et avoir fiscal correspondant. (CGI art. 243 bis)**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que :

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, un dividende exceptionnel a été versé à Portsynergy Projects s'élevant à 25 000 000 euros,
- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022, un dividende a été versé à Portsynergy Projects s'élevant à 20 000 000 euros.
- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, un dividende a été versé à Portsynergy Projects s'élevant à 21 799 616 euros.

**Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices**

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions légales et réglementaires, le tableau des résultats financiers faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

### **E. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé**

Le résultat d'exploitation baisse à 27M€ contre 30M€ en 2023.

Le résultat financier est positif à 284K€ s'améliorant par rapport à 2023.

Le résultat exceptionnel s'élève à 46K€.

Le résultat net est positif à hauteur de 19M€ en diminution par rapport à 2023.

### **F. Principaux risques et incertitudes.**

La société évolue dans le secteur de la manutention portuaire, principalement sur le territoire national. Compte tenu de son activité, elle n'est pas exposée de manière significative aux risques financiers de taux, de change ou de marché actions.

### **G. Evolution et perspectives d'avenir**

Nous avons comme objectifs :

- la proposition de nouveaux services et la valorisation de nos services existants,
- la recherche constante d'optimisation de nos coûts afin de garantir et pérenniser l'équilibre économique de l'entreprise,
- l'optimisation de notre exploitation et l'amélioration de notre compétitivité face aux ports du « range Nord Européen ».

Ainsi, afin de renforcer la confiance de nos clients, tout est mis en œuvre pour :

- adopter une démarche écoresponsable dans nos activités quotidiennes,
- améliorer notre qualité de service,
- accroître nos volumes,
- rechercher toutes les sources d'économie et de productivité,
- réaliser les investissements stratégiques indispensables au développement de la société et sa pérennité.

### **H. Dépenses non déductibles fiscalement**

Le montant global des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du CGI est de 34 903€ pour 2024.

Enfin, nous vous rappelons qu'il n'a pas été alloué de jetons de présence durant l'exercice.

### **I. Conventions libres et réglementées**

La liste de ces conventions, établie conformément aux obligations légales, est jointe en annexe.

**J. Tableau des participations et filiales**

(Sous réserve des dispositions de l'article L233-8 du commerce)

Filiales et participations : En milliers d'€	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenu en %	Résultat du dernier exercice
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>			
1. Filiales (plus 50 % du capital détenu)			
- EAT SA	598 588 €	65%	3 452 €
- MTN SARL	10 031 €	100%	Nul
- SEPOD	- 414 454 €	100%	- 411 821 €
2. Participations (10 à 50 % du capital détenu)			
- ASCOT SAS	1 712 824 €	50%	409 575 €
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>			
1. Filiales non reprises en A			
2. Participations non reprises en A			

résultat du dernier exercice clos au 31.12.2024

**SA EUROPE ATLANTIQUE TERMINAL**

Au capital de 450 000 €, immatriculée au RCS HAVRE B 353 166 838

Siège social : avenue du 16<sup>e</sup> port, 76600 LE HAVRE

Nous détenons une participation de 65 % dans le capital de cette société dont les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont :

Chiffre d'affaires : 3 466 946 €

Résultat bénéficiaire : 3 452 €

**SARL MANUTENTION TERMINAL NORD**

Au capital de 10.000 €, immatriculée au RCS HAVRE B 391 182 805

Siège social : avenue du 16<sup>e</sup> port, 76600 LE HAVRE

Nous détenons une participation de 100 % dans le capital de cette société, dont les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont :

Produits d'exploitation : 114 195 848 €

Résultat : Nul

**SAS SEPOD**

Au capital de 1 €, immatriculée au RCS HAVRE B 889 543 617

Siège social : avenue du 16<sup>e</sup> port, 76600 LE HAVRE

Nous détenons une participation de 100 % dans le capital de cette société, dont les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont :

Produits d'exploitation : Nul

Résultat : perte de 411 821 €

## **SAS ASCOT**

*Au capital de 152 000 €, immatriculée au RCS HAVRE B 364 500 264*

*Siège social : avenue du 16<sup>e</sup> port, 76600 LE HAVRE*

*Nous détenons une participation de 50 % dans le capital de cette société, dont les résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2024 sont :*

*Chiffre d'affaires : 4 842 734 €*

*Résultat bénéficiaire : 409 575 €*

### **K. Actionnariat de la société**

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du code de commerce, nous vous rappelons l'identité des personnes détenant :

- plus du vingtième du capital : Néant,
- plus du dixième du capital : Néant,
- plus du cinquième du capital: Néant,
- plus du tiers du capital : néant,
- plus de la moitié du capital : SAS "Portsynergy Projects"
- action détenue par les salariés : Néant

### **L. Frais de recherche et de développement**

Néant.

### **M. Administration et contrôle de la société**

Après examen de la situation des mandats, nous vous informons qu'aucun mandat n'arrive à expiration avec la présente assemblée générale.

### **N. Liste des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires durant l'exercice**

La liste des mandats se trouve en annexe de ce présent rapport.

### **O. Rémunération des mandataires sociaux**

Il n'y a pas de rémunération des mandataires sociaux.

### **P. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice**

Aucun évènement susceptible d'une information n'est survenu depuis le 31 décembre 2024.

Nous vous demandons de bien vouloir donner ensuite votre accord sur le texte des résolutions qui vous sont proposées.

DocuSigned by:  
*Louis JONQUIERE*  
813BE4C8D69F417...

**Le président du conseil d'administration**  
**Louis JONQUIERE**

**GENERALE DE MANUTENTION PORTUAIRE  
GMP**

**Société Anonyme au capital de 4.372.500 €  
Siège social : Avenue du 16<sup>ème</sup> Port  
76600 Le Havre**

**RCS Le Havre B 306 215 526**

***Annexe 1- Liste des mandats et fonctions exercées par chacun des mandataires durant l'exercice***

Conformément à la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001, les différents mandats exercés par les mandataires sociaux de la société sont les suivants au 31 décembre 2024 :

**Monsieur Louis JONQUIERE**

- Président directeur général /administrateur EAT SA
- Président /administrateur ASCOT SAS  
JELETRANS
  
- Président CCCP  
GIE-IP  
SEGEMO  
UNIM
  
- Vice-Président du Conseil Administratif - GEMO
- Administrateur GEMO
- Président du conseil d'administration/ Directeur Général /administrateur GMP SA
- Président PORTSYNERGY PROJECTS
- Membre du conseil de surveillance SOGET
- Membre du conseil de développement HAROPA
- Administrateur UMEP
- Membre du Conseil Supérieur de la Marine Marchande (CSMM)
- Administrateur Seine Port Union
- Administrateur FEPORT

**Monsieur Emmanuel DELACHAMBRE**

- Président et membre du comité de direction TERMINAL DES FLANDRES
- Président SAMR
- Président du conseil d'administration/administrateur INTRAMAR  
ISLA VERDE ALGECIRAS TERMINAL HOLDING SL
  
- Président directeur général administration/adm SAMP
- Président MARSEILLE MANUTENTION SAS
  
- Membre du comité de direction TERMINAL GRAND OUEST TGO  
FOSHOLCO
  
- Directeur CONTINENTAL RAIL SAU

- Administrateur
  - PORTSYNERGY PROJECTS
  - GMP
  - LEKKI FREEPORT TERMINAL LFZ ENTREPRISE
  - KRIBI TERMINAL HOLDING
  - CMA CGM SERVICES Portugal UNIPESAOAL LDE
  - EUROPEAN CONTAINER NETWORK
  - TERMINAL LINK
  - South Florida Container Terminal LLC
  - SOMAPORT

### **Monsieur Martin MASSON**

- Administrateur
  - ANTWERP GATEWAY
  - KINGSTON FREEPORT TERMINAL LIMITED
  - ROTTERDAM WORLD GATEWAY
  - GMP
  - PORSYNERGY PROJECTS
  - TERMINAL LINK Miami
  - SOMAPORT
  - SOCIETE DU TERMINL ROULIER ABIDJAN
  - SOUTH FLORIDA CONTAINER TERMINAL LLC
  - CMA CGM TERMINALS IRAQ
  - ODESSA TERMINAL HOLDCO LIMITED (alternate director)
  - TERMINAL LINK Texas LLC
  - SOUTH EUROPE GATEWAY THESSALONIKI (SEGT) Limited
  - THESSALONIKI PORT AUTHORITY SA
  - CMA TERMINALS ALASKA LLC
- Membre du conseil d'administration
  - TERMINAL DU GRAND OUEST
  - EUROGATE TANGER
  - FOS HOLCO
  - TERMINAL DE FLANDRES
  - TERMINAL LINK TEXAS
- Directeur
  - TERMINAL LINK BAYPORT (HOLDING)
- Membre du comité de direction
  - EUROGATE TANGER
- Directeur général
  - TERMINAL LINK GRECE

### **Madame Chengguang LU**

- Administrateur
  - APL SITC Terminal Holdings Pte Ltd
  - Mitorient Entreprise Pte Ltd
  - Mitorient Holding Pte Ltd
  - GMP
  - Kingston Freeport Terminal Limited
  - MFTL Holding Limited
  - Rotterdam World Gateway BV

- Membre du conseil d'administration
  - SOMAPORT
  - CMA CGM Terminals Iraq
  - Qingda Qianwan United Advance Container Terminal
- Représentant permanent of TL
  - FOS Holdco
  - PORTSYNERGY PROJECTS
  - TERMINAL DES FLANDRES
  - TERMINAL DU GRAND OUEST
  - Eurogate Tanger

**Monsieur Dong GUI**

- Administrateur
  - TERMINAL LINK MIAMI LLC
  - TERMINAL LINK TEXAS LLC
  - SOUTH FLORIDA CONTAINER TERMIAL LLC
  - SOMAPORT
  - KINGSTON FREEPORT TERMINAL LIMITED
  - GMP
  - SOCIETE DU TERMINAL ROULIER D'ABIDJAN
- Membre du comité de direction
  - FIRST LOGISTICS DEVELOPMENT JV COMPANY
  - PORTSYNERGY PROJECTS
  - Représentant permanent of TL Eurogate Tanger
- Président
  - TERMINAL LINK HOUSTON STEVEDORING LLC
- Directeur
  - TERMINAL LINK BAYPORT LLC

**GENERALE DE MANUTENTION PORTUAIRE  
GMP**

**Société Anonyme au capital de 4.372.500 €  
Siège social : Avenue du 16<sup>ème</sup> Port  
76600 Le Havre**

**RCS Le Havre B 306 215 526**

**Annexe 2- Conventions réglementées**

**1/ Convention d'assistance administrative avec la société EAT**

*Nature et objet :* Assistance administrative fournie à la société E.A.T.

*Modalités :* Par conventions administratives approuvées par le conseil d'administration, GMP a facturé à ce titre un montant de 169 137 € HT pour l'exercice 2024.

**2/ Prestations d'assistance administrative, commerciale et technique avec la société Portsynergy Projects (ex MTND)**

*Nature et Objet :* Le conseil d'administration en date du 17 septembre 2002 a approuvé la convention d'assistance administrative, commerciale et technique avec la société Portsynergy Projects.

*Modalités :* La facturation des prestations d'assistances administratives réalisées par Portsynergy Projects a fait l'objet d'une charge de 2 000 000 € HT au titre de l'exercice 2024.

**3/ Convention d'assistance administrative avec la société ASCOT**

*Nature et Objet :* Le conseil d'administration en date du 17 septembre 2002 a approuvé la convention d'assistance administrative avec ASCOT.

*Modalités :* Les prestations d'assistance administrative réalisées par GMP ont fait l'objet d'une facturation de 394 000 € au titre de l'exercice 2024.

**4/ Convention d'assistance administrative avec JELETRANS**

*Nature et Objet :* Le conseil d'administration en date du 17 septembre 2002 a approuvé la convention d'assistance administrative avec JELETRANS.

*Modalités :* Les prestations d'assistance administrative réalisées par GMP ont fait l'objet d'une facturation de 132 000 € HT au titre de l'exercice 2024.

**5/ Convention d'assistance administrative avec Portsynergy Projects**

*Nature et Objet :* Le conseil d'administration en date du 17 décembre 2003 a approuvé la convention d'assistance administrative avec Portsynergy Projects.

*Modalités :* Les prestations d'assistance administrative réalisées par GMP ont fait l'objet d'une facturation de 25 500 € HT au titre de l'exercice 2024.

## **6/ Convention d'assistance administrative avec NEQUANONE**

*Nature et Objet :* Le conseil d'administration en date du 29 octobre 2009 a approuvé la convention d'assistance administrative avec la société NEQUANONE.

*Modalités :* Les prestations d'assistance administrative réalisées par GMP ont fait l'objet d'une facturation de 1 847 € HT au titre de l'exercice 2024.

## **7/ Convention de sous-location de terrain au profit de la société ASCOT**

*Nature et Objet :* Le conseil d'administration en date du 17 décembre 2003 a approuvé la convention de sous-location de hangar et de terrain (prises reefers comprises) sur le site de Moselle en faveur de son activité au profit de la société ASCOT.

*Modalités :* Cette convention a donné lieu à une facturation de 307 278 € HT au titre de 2024.

## **8/ Convention de location de bureaux de NEQUANONE à GMP**

*Nature et objet :* Le conseil d'administration en date du 29 octobre 2009 a approuvé la convention de sous location de bureaux de NEQUANONE à la société GMP.

*Modalités :* Cette prestation a donné lieu à une charge de 147 211 € HT au titre de 2024.

## **9/ Emprunt consenti à GMP par PORTSYNERGY PROJECTS S.A.S (ex-convention Portsynergy SAS)**

*Nature et objet :* Le conseil d'administration en date du 10 octobre 2005 a approuvé la convention concernant le renforcement des fonds propres de GMP par un apport de ses actionnaires de référence (Portsynergy SAS) à hauteur de 22,20 % (17.790 K€) du montant global du projet Terminal de France sous forme d'un prêt intragroupe à GMP pour la durée des financements bancaires liés à ce projet et rémunéré au taux Euribor 3 mois plus 1,2%. En 2011, Portsynergy Sas a pris l'engagement de ne pas réclamer le paiement du solde de cet apport tant que le crédit pour lequel un contrat de financement a été signé le 2 août 2010 entre GMP et un pool bancaire ne soit intégralement remboursé.

*Modalités :* Cette convention a donné lieu à une charge financière de 881 355 € HT au titre de l'exercice 2024.

## **10/ Convention de refacturation de bord à quai EAT**

*Nature et objet :* Une convention de refacturation de bord à quai a été signée entre la société EAT et GMP.

La présente convention a commencé à courir le 1er janvier 2011.

*Modalités :* La facturation d'EAT à la GMP s'élève au titre de l'exercice 2024 à 559 758 € HT.

### ***Annexe 3 – Convention libre***

#### **1/ Convention d'intégration fiscale avec Portsynergy Projects S.A.S**

*Nature et Objet :* Portsynergy Projects sas est devenue société mère de l'intégration fiscale suite à une fusion inversée de la société mère Portsynergy sas dans la société fille Portsynergy Projects sas (radiation de Portsynergy sas le 13/10/2022). L'option survie de l'intégration fiscale initiale via l'article 223 L 6 c a été mise en place. Une nouvelle convention d'intégration fiscale a été signée le 1er décembre 2022 par la société GMP qui autorise la société Portsynergy Projects Sas (société-mère), a se constituer seule redevable de l'impôt sur la société GMP, en vue de la détermination du résultat d'ensemble du groupe, en application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts à compter du 1er janvier 2022.

*Modalités :* Cette convention prend effet à partir du 1er janvier 2022 et reconduite tacitement

**GENERALE DE MANUTENTION PORTUAIRE  
GMP**

**Société Anonyme au capital de 4.372.500 €  
Siège social : Avenue du 16<sup>ème</sup> Port  
76600 Le Havre**

**RCS Le Havre B 306 215 526**

**Annexe 3- Tableau des résultats des 5 derniers exercices**

<b>ENTREPRISE : GENERALE DE MANUTENTION PORTUAIRE S.A.</b>					
<b>RESULTATS (ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES) DE LA SOCIETE NERS EXERCICES</b>					
<b>NATURE DES INDICATIONS (Ce tableau est établi en Euros)</b>	<b>2020 Exercice 12 mois</b>	<b>2021 Exercice 12 mois</b>	<b>2022 Exercice 12 mois</b>	<b>2023 Exercice 12 mois</b>	<b>2024 Exercice 12 mois</b>
<b>I. Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	4 372 500	4 372 500	4 372 500	4 372 500	4 372 500
Nombre des actions ordinaires existantes	291 500	291 500	291 500	291 500	291 500
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
<b>II. Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	178 784 413	212 429 628	244 627 760	224 196 344	228 770 237
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	32 807 943	53 419 692	67 469 276	41 711 416	38 606 615
Impôts sur les bénéfices	5 954 640	11 410 652	14 006 780	7 183 835	6 272 511
Participation des salariés due au titre de l'exercice	1 047 711	1 749 654	2 087 993	1 352 682	1 306 391
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	18 612 623	29 995 304	39 316 686	21 799 616	19 912 584
Résultat distribué		15 000 000	25 000 000	20 000 000	21 799 616
<b>III. Résultats par actions</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	88,53	138,11	176,24	113,81	106,44
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	63,85	102,90	134,88	74,78	68,31
Dividende attribué à chaque action		51,46	85,76	68,61	74,78
<b>IV. Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	213	215	220	230	235
Montant de la masse salariale de l'exercice	9 486 028	9 801 404	11 471 532	11 483 287	12 016 838
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales, ...)	4 646 998	4 690 060	5 142 784	5 237 925	5 714 608